



Direction affaires générales et juridiques
Service Affaires juridiques et assemblées

PUBLICATION DES ACTES ADMINISTRATIFS ANNÉE 2023

DU 16/08/2023 AU 31/08/2023

DIRECTION AFFAIRES GÉNÉRALES ET JURIDIQUES

DATE	N°	Objet
28/08/2023	1298	Délégation signature mariage du samedi 9 septembre 2023 (M. Benjamin GELUSSEAU)

Rezé, le 28 août 2023

Direction des affaires générales et juridiques
formalités@mairie-reze.fr
Service formalités administratives
Tél. 02 40 84 42 02

Arrêté n° 1298/2023

Portant délégation à Monsieur Benjamin GELLUSSEAU Conseiller Municipal, pour la célébration du mariage le 9 septembre 2023.

La Maire de la Ville de Rezé,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-18,

Vu l'Instruction générale relative à l'état civil, notamment le chapitre I du titre 1^{er},

Vu l'ordre du tableau du conseil municipal en vigueur,

Considérant que la maire et les adjoints seront absents ou empêchés le 9 septembre 2023,

Considérant que Monsieur Benjamin GELLUSSEAU, conseiller municipal, est le premier dans l'ordre du tableau à être disponible ce même jour,

Considérant que pour une bonne administration du service de l'état civil, il est nécessaire de prévoir une délégation à Monsieur Benjamin GELLUSSEAU, conseiller municipal, pour la journée du 9 septembre 2023.

1 Arrête :

Article 1 :

Monsieur Benjamin GELLUSSEAU Conseiller Municipal, est désigné pour remplir les fonctions d'officier d'Etat Civil le 9 septembre 2023 afin de procéder à la célébration du mariage ainsi que pour signer tous documents et registres d'état civil.

Article 2 :

Copie du présent arrêté sera adressé à Monsieur le Préfet ainsi qu'à Monsieur le Procureur de la République.

La Maire

Agnès Bourgeois

